

# Les descendants de Sulpice



**Recueil des actes des Darnault**

**commune de Sainte Sévère (Indre)**

# MARRIAGE

N° 1er

Le 17 mars  
Flissseau  
Alfred-Antoine  
et  
Delaporte  
Jeanne-Luise

L'AN mil huit cent quatre-vingt-quatre, le dix-sept du  
de Mars à onze heures du matin par devant  
Nous Terrat Prosper, Maire et

Officier de l'Etat civil de la commune de Sainte-Sévère  
canton de Dit département de l'Indre sont comparus  
publiquement, en la Maison Commune. M<sup>r</sup> Flissseau Alfred  
-Antoine, célibataire,  
âgé de trente ans ans, né à La Châtre  
département de l'Indre profession de Banquier  
demeurant à La Châtre département de l'Indre  
Als major de feu M<sup>r</sup> Flissseau Michel-Frédéric  
-Alfred profession d'Avocat  
demeurant à La Châtre département de l'Indre  
et de Dame Tissavy Elisabeth, présente et consentante  
profession d'Sans demeurant à La Châtre  
département de l'Indre,

Et Demoiselle Delaporte Jeanne-Luise  
Célibataire âgée de dix-neuf  
née à La Châtre département de l'Indre  
profession d'Sans demeurant à Sainte-Sévère  
département de l'Indre fille mineure de feu M<sup>r</sup>  
Delaporte Germain-Alexis  
profession d'propriétaire demeurant à Sainte-Sévère  
département de l'Indre et de feu Dame  
Aurora Jeanne-Luise professe  
de Sans demeurant à Sainte-Sévère  
département de l'Indre

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre  
et dont les publications ont été faites à Sainte-Sévère et La  
Châtre les dimanches deux et neuf de ce  
mois

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à  
réquisition, après avoir donné lecture, 1° de toutes les pièces produites à l'app  
présent Acte: savoir: 1° L'acte de naissance de l'adulte né à La Châtre le  
vingt-neuf mars mil huit cent cinquante-quatre;  
2° L'acte de décès de son père de l'adulte, mort à La Châtre le vingt-quatre  
novembre mil huit cent cinquante-huit;  
3° La procuration donnée par M<sup>r</sup> Aurora Luise Joseph Hippolyte  
propriétaire à La Châtre, mineur de l'adulte, à M<sup>r</sup> Martin Jeanne-Luise  
sœur de M<sup>r</sup> Delaporte Jean, propriétaire à Sainte-Sévère, ainsi que  
la future à l'effet de célébrer le mariage de dit adulte Flissseau  
avec M<sup>lle</sup> Delaporte de la petite fille. La dit procuration signée M<sup>r</sup> Ché  
notaire à Sainte-Sévère, le dix-sept mars présent mois, et enregistré



Le 17

4° Parti de naissance de la future née à la Châtre le vingt huit juin mil huit cent cinquante quatre  
 5° L'acte de décès de père de la future décédé à Sainte Sévère le vingt huit juin mil huit cent quatre vingt trois;  
 6° L'acte de décès de mère de la future, décédé aussi à Sainte Sévère le dix juin mil huit cent cinquante sept;  
 Le tout certifié de son opposé au dit mariage déclaré par M<sup>r</sup> le Maire de la Châtre le 17 - D'après mariage célébré

2° du chapitre VI, titre V, du code civil, intitulé: du Mariage;

Nous avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et Femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, et après nous être assuré du consentement des ascendans des futurs Epoux nous avons déclaré, au nom de la loi que M<sup>r</sup> Flissou Alfred-Antoine et M<sup>lle</sup> Delaporte Jeanne-Louise étaient unis par le mariage

Interpellé de répondre si Oui ou Non il a été fait un Contrat de mariage ont répondu que Oui et que l'acte a été reçu par M<sup>r</sup> Chevenin Notaire à Sainte Sévère le treize mars présent mois.

De tout quoi nous avons dressé acte en présence de M<sup>r</sup> Pouchouy René, Beaufrère du futur âgé de quarante ans, profession de juge d'instruction demeurant à Issoudun département de l'Indre, et de M<sup>r</sup> Lissavy Edouard, oncle du futur, âgé de quarante-quatre ans, profession de docteur en médecine demeurant à La Châtre département de l'Indre et de M<sup>r</sup> Lagrange Emile, ami de la famille Delaporte âgé de cinquante-sept ans, profession de Directeur d'usine demeurant à Ciry-sur-Yezouze département de Meurthe-et-Moselle et de M<sup>r</sup> Chevenin Marc, ami de la famille Delaporte âgé de trente-cinq ans, profession de Notaire demeurant à Sainte Sévère département de l'Indre

Lecture faite du présent acte les parties comparantes et les témoins ont déclaré Savoir signer.

A Châteauneuf A. Flissou  
 Et Sibault  
 Et Chevenin Notaire  
 Et Lagrange  
 Et Pouchouy  
 Et Delaporte  
 Et Delaporte  
 Et Sibault  
 Et Chevenin